



FEDERATION
SOLIDAIRES FINANCES
Section YONNE

Compte rendu du CHSCT du 19 mars 2018

En déclaration liminaire Solidaires Finances :

- a insisté sur le malaise des agents qui transparaît d'année en année sur le baromètre social et qu'aujourd'hui malgré un Programme annuel de prévention (PAP) orienté vers les risques psychosociaux, les agents sont toujours aussi mal. (voir questionnaire sur l'efficacité du PAP)
- rappelé les réformes incessantes et les problèmes immobiliers qui ont impacté l'Yonne depuis 2 ans : déménagement d'Avallon et ses suites, problèmes de déclivité au CFP de Sens, et toutes les conséquences de l'ASR 2016 et 2017 (transfert SIE et enregistrement ...)
- a dénoncé une nouvelle fois la stigmatisation des fonctionnaires et la mise en place de CAP 22 qui n'a qu'un seul but la destruction de la Fonction Publique : suppressions d'emplois et recours aux contractuels, rémunération au mérite, suppression des instances de dialogue (CHSCT et CAP Nationales)

Pour le président :

- il faut donner de la considération aux agents et donc mieux les rémunérer, la rémunération au mérite est une solution.
- les CHSCT ne sont pas supprimés, ils sont simplement fusionnés avec les CT et cela permettra de traiter les choses dans leur globalité.
- Il faut assainir les finances publiques et donc réformer, pour cela il faut adapter l'administration et donc développer le numérique qui est la solution.

En complément nous avons rappelé que la suppression des CHSCT allait remettre en cause la politique de prévention ministérielle de la santé et le budget alloué aux CHSCT.

Note Orientations 2017

L'inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) a présenté la note d'orientations 2018 en détaillant les points importants et les actions à mener avec trois enjeux principaux:

Renforcer la prise en compte de la santé et des conditions de travail dans la conduite de projet, une nouvelle fiche d'impact devrait permettre de prendre en compte l'évaluation et l'impact des réorganisations sur les conditions de travail des agents

Renforcer les actions de préventions sur les risques psychosociaux (RPS) et sur le risque amiante

Suite à la publication d'un article d'acteurs publics, il a été évoqué la mise en place de

deux cellules psychologiques à la DGFIP :

- une pour l'ensemble des agents afin d'évoquer toute problématique professionnel ou personnel
- une autre destinée aux cadres centrée sur problématiques managériales

L'Inspecteur sécurité et santé au travail (ISST) n'avait pas d'autres informations

Le détail du dispositif devrait être présenté lors du comité national de suivi du plan d'action en matière de conditions de travail, normalement le 5 avril prochain.

Concernant les trousse de secours, la mise à jour a été faite avec le docteur Martinot et un complément sera fourni pour équiper les agents « itinérants »(BCR, BDV, géomètres ..)

Une note de la médecine de prévention sur la lumière bleue et les écrans a été évoquée. Les conditions d'utilisations des écrans, le niveau d'éclairage ambiant, les réglages du contraste et la luminosité.

L'assistante de prévention va effectuer des relevés concernant l'ambiance lumineuse et une note sera diffusée à chaque agent avec les modalités de réglage des ordinateurs.

Le DUERP et le PAP 2018

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

recense la totalité des risques sur chaque site et chaque service. Une mise à jour du DUERP a été réalisée en 2018, ainsi les chefs de services ont consulté tous les agents sur les risques à recenser et sur d'éventuelles mesures de prévention à mettre en place.

Cela doit permettre la mise place de moyens de prévention appropriés afin de combattre ou supprimer ces risques.

Le bilan DUERP/PAP pour 2017 a été réalisé et il ressort qu'il n'y a pas ou peu dévotion par rapport à l'année précédente.

Les RPS (quantité de travail, pression temporelle et complexité du travail) et le travail sur écran (position inadaptée et travail en double écran) représentent 50% du Programme Annuel de Prévention.

Cette année un questionnaire a été envoyé aux agents pour connaître l'efficacité des mesures de prévention inscrites dans le PAP en matière de RPS.

Concernant les exigences de travail (quantité de travail, pression temporelle, objectifs, complexité du travail ...) les mesures prises ne sont pas ou peu efficaces pour 70 à 80 % des agents.

Le Programme Annuel de Prévention (PAP) 2018 a établit un classement des risques recensés par importance. Les principales mesures sont donc prioritaires dans le budget du CHSCT.

Le CHSCT a émis un avis favorable en précisant que les mesures de prévention indiquées dans le PAP devront faire l'objet d'un suivi régulier lors de chaque CHSCT , avec un suivi tout particulier en ce qui concerne les RPS et le travail sur écran.

Pour Solidaires Finances les RPS représentent une grande partie des risques et les causes du mal être au travail sont connues (suppressions d'emplois, surcharge de travail et manque de moyens humains, concentration de services et de missions)

L'arrêt des suppressions d'emplois et des effectifs suffisants pour effectuer

correctement toutes nos missions sont la réponse majeure à la prévention des RPS.

Budget 2018

Le budget 2018 s'élève à 59 455 €

Principales actions retenues pour 2018 :

- **Sécurité** : remise en état du désenfumage au CFP de Sens (Quai de Nancy)
- **Conditions de travail** : Fauteuils ergonomiques, repose-pieds spécifiques, soutiens lombaires, stores intérieurs.
- **Formations** : sauveteur secouriste du travail (SST) initiale et recyclage, guide file et serre file, maniement extincteurs, défibrillateurs, habilitations électriques

Des devis vont être demandés pour l'achat de stores intérieurs sur Avallon, les vérifications des extincteurs et des BAES, l'achat d'escabeaux et de rehausseurs d'écrans.

Fiches de signalement

Les relations avec le public qui font partie des risques psychosociaux (exigences émotionnelles) sont toujours aussi tendues.

Les fiches de signalement (insultes, menaces verbales ou physiques) sont à votre disposition sur Ulysse et sont transmises à l'assistante de prévention (AP).

- **En cas d'agressions verbales**, la direction, après avoir pris contact avec l'agent concerné, enverra ou non un courrier au contribuable pour un rappel à la loi.
- **En cas d'agression physique, ou de menace de mort**, une « remontée » à la centrale se fera automatiquement.

N'hésitez à remplir ces fiches !

Rapport du médecin de prévention

Le médecin a participé aux réunions de recrutement pour le personnel handicapé, a effectué un point régulier avec l'assistante sociale concernant les agents en arrêt maladie et a visité plusieurs postes de travail : Sens (accueil et SIP), Tonnerre, Auxerre (poste d'accueil), Archives St florentin.

Il a effectué 209 visites médicales dont 25 particulières, 69 spéciales, 90 quinquennales et 22 spontanées,

Globalement l'état de santé des agents de la DDFiP ne s'améliore ni se détériore et il n'y a pas d'augmentation des pathologies.

Solidaires Finances a insisté sur le fait que les agents devaient gérer un stress de plus en plus important du fait de la détérioration des conditions de travail et qu'ils étaient de moins en moins nombreux pour effectuer leurs missions. Le danger est que les agents s'habituaient à travailler dans ces conditions de stress.

Aménagement des locaux à Avallon : dans son rapport le médecin fait plusieurs propositions

- mettre en place une rampe garde du corps pour accéder à la porte d'entrée (devis sera demandé)
- garder le système d'ouverture par digicode
- espace accueil (modifier la signalétique, canaliser le public), surélever les postes de travail pour

supprimer les mauvaises postures.

- mettre en place une structure pour renforcer l'isolation phonique (devis sera demandé)
- cloisons au niveau du SIE pour supprimer le bruit et les courants d'air (si possible)
- Mettre des stores pour les bureaux exposés au soleil (devis sera demandé)

Il a été évoqué la problématique de l'accueil au vue de l'importance de la fréquentation des usagers tant pour la campagne IR que pour le recouvrement et qu'il était impératif d'effectuer un bilan,

Questions diverses

Alarme au CFP d'Auxerre Moreaux : l'alarme s'est déclenchée mercredi dernier alors qu'un exercice incendie avait eu lieu la semaine d'avant.

Ce n'était donc pas une simulation et malgré cela une personne n'a pas voulu sortir.

Rien d'anormal n'a été décelé mais il faut analyser les causes du déclenchement de l'alarme et vérifier le fonctionnement de la centrale,

Déclivité CFP Sens Quai de Nancy : La visite d'un ingénieur de la mairie est intervenue le 6 mars, il a indiqué que la situation était très alarmante et que les agents ne devraient pas être présents dans les bureaux, ce qui a suscité une vive inquiétude de la part des collègues.

Solidaires Finances a demandé au président de procéder le plus rapidement possible à l'évacuation des agents. Sont impactés trois bureaux du SIP dont deux avec une forte déclivité soit 7 agents et un troisième un peu moins soit 4 autres agents.

Le directeur a demandé à la logistique de faire le nécessaire rapidement.

Il s'étonne de la soudaine prise de conscience de la mairie concernant la dangerosité du bâtiment, ce qui n'avait pas été le cas jusqu'à ce jour.

Des travaux devront être réalisés pour sécuriser le bâtiment (étagage et réagréage des sols), il indique que c'est à la mairie de Sens de prendre en charge ces travaux en tant que propriétaire.

Vous pouvez également contacter les représentants de Solidaires Finances

Jean-François DURET
Nadine ROGER
Philippe BROQUET

